
EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Comité Scientifique et Pédagogique de l'EUR ELMI du vendredi 11 février 2022

DELIBERATION A DISTANCE DES INSTANCES DE L'EUR

Flora BELLONE Patrice BOUGETTE, Olivier BRUNO, Cécile CEZANNE, Christophe CHARLIER, Rani DANG, Christophe DISPAS, Ali DOUAI, Alexandre FERRANDO, Gérald GAGLIO, Charlie JOYEZ, Jackie KRAFT, Emmanuel LOSERO, Mauro NAPOLETANO, Véronique PIOVANI, Ludovic RAGNI, Evelyne ROUBY, Catherine THOMAS.

Personnes excusées :

Jean-Pierre ALLEGRET, Cécile AYERBE, Giuseppe ATTANASI, Jean-Christophe BOISSE, Samira DEMARIA, Bertrand GROSLAMBERT, Patrice HOUDAYER, Thomas JOBERT, Guilhem LECOUTEUX ; Tristan NEGUEDE, Jean-Sébastien VAYRE.

Point 6 - Modifications des MCC

Vu la délibération du 16/2/2021 du Conseil Académique d'Université Côte d'Azur, le Comité Scientifique et Pédagogique de l'EUR ELMI du vendredi 11 février 2022 **valide à l'unanimité** :

- La neutralisation du cours de 'Macroéconomie Financière' (Unité optionnelle) du Master 1 MBFA pour le Semestre 2 2021-2022 (enseignant en arrêt maladie et impossibilité de trouver un remplaçant pour l'année en cours).
- Les MCC de la session de substitution en licence (L1, L2, L3 EG, SOE et ATS) des semestres impairs 2021/2022. Cette session de substitution s'adresse aux étudiants de licence n'ayant pu se rendre aux examens de première session semestre 1 pour cause de Covid. Les modalités d'évaluation des enseignements restent les mêmes, seules les durées des épreuves terminales sont modifiées (les examens de 2h et de 1h30 sont réduits à 1h et les examens de 1h sont réduits à 45 minutes (détail des épreuves et MCC concernées en PJ). Ces épreuves de substitution se tiendront les 5 et 12 mars 2022.

Le Directeur de l'EUR

